




**La revue *Aleph. langues, médias et sociétés* est approuvée par ERIHPLUS. Elle est classée à la catégorie B.**

Hirak : une « formule » au cœur d'un dynamisme discursif à l'orée des grands événements sociétaux

الحراك: «صيغة» في قلب دينامية الخطاب على ضوء الأحداث الاجتماعية الكبرى

Hirak: a “formula” at the heart of a discursive dynamism on the threshold of major societal events

SMAIN BENMANSOUR - Abou Bekr Belkaid – Université de Tlemcen

	Soumission	Publication numérique	Publication Asjp
	06-06- 2021	18-05-2023	25-05-2023

**Éditeur :** Edile (Edition et diffusion de l'écrit scientifique)

**Dépôt légal :** 6109-2014

**Edition numérique :** <https://aleph.edinum.org>

**Date de publication :** 18 mai 2022

**ISSN :** 2437-1076

**(Edition ASJP) :** <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/226>

**Date de publication :** 25 mai 2023

Pagination : 149-165

**ISSN :** 2437-0274

**Référence papier**

Benmasour Smain, Hirak : une « formule » au cœur d'un dynamisme discursif à l'orée des grands événements sociétaux», *Aleph*, Vol 10 (3) | 2023, p. 149-165

**Référence électronique**

Benmasour Smain, Hirak : une « formule » au cœur d'un dynamisme discursif à l'orée des grands événements sociétaux», *Aleph* [En ligne], | 2023, mis en ligne le 18 mai 2023.

URL : <https://aleph.edinum.org/9038>



## **Hirak : une « formule » au cœur d'un dynamisme discursif à l'orée des grands évènements sociétaux**

الحراك: «صيغة» في قلب دينامية الخطاب على ضوء الأحداث الاجتماعية الكبرى

### **Hirak: a “formula” at the heart of a discursive dynamism on the threshold of major societal events**

SMAIN BENMANSOUR

ABOU BEKR BELKAID – UNIVERSITÉ DE TLEMCEM

#### **Introduction**

La mise sur le marché linguistique de nouveaux mots peut connaître des fortunes diverses, certains d'entre eux aussitôt nés tombent en désuétude et d'autres brillent par leur omniprésence dans les discours et finissent par être, par effet de l'antonomase, la chose qu'ils désignent et deviennent des formules consacrées qui n'ont nul besoin d'explication pour être entendues et comprises.

C'est autour de cette notion de formule que s'articule cette présente étude à travers l'analyse de la scénographie d'un corpus mis en circulation à travers des discours médiatiques. Il s'agit plus précisément d'interroger sur ce qui amène à considérer le terme «*hirak*» comme formule dans le sens où l'entend Alice-Krieg Planque (2009). Pour ce faire, nous avons constitué un corpus d'éditoriaux tirés de la presse algérienne d'expression française. Inscrite dans une perspective compréhensive qui repose sur les principes de l'analyse du discours, notre contribution vise à mettre en évidence des caractéristiques qui sont le plus à l'œuvre et qui pourraient permettre de considérer le terme «*hirak*» comme une formule.

Il arrive parfois, dans la sphère médiatique, que des termes ou des expressions mis en circulation soient repris en boucle par les médias et accaparent l'attention de l'auditoire qui les rencontre. On peut avancer que les termes de «mondialisation» ou de «globalisation» ont circulé, et continuent de le faire dans l'espace politique, médiatique, économique institutionnel et social. Il serait sans doute ardu de les définir précisément ou de les prendre «au pied de la lettre». Mais c'est justement leur imprécision, jointe à leur propagation et à leur «acceptabilité», qui justifieraient l'appellation de «formule». Il s'avère que dans le cadre de l'étude du vocabulaire sociopolitique, la notion de «formule» se révèle particulièrement pertinente pour l'analyse des discours politiques, médiatiques et institutionnels. Elle permet en ce sens de décrire le fonctionnement et les enjeux de certaines expressions dont,

en général, les contemporains sentent intuitivement qu'elles jouent un rôle structurant. En ce sens, nous engagerons une recherche qui porte sur le terme de « *hirak* » que l'on pourrait considérer comme une formule renvoyant à un usage prégnant ayant été au fronton du mouvement contestataire qu'a connu l'Algérie au cours de l'année 2019, un credo revendiqué depuis par l'ensemble de la population. Il a été de manière efficiente le leitmotiv d'une aspiration populaire de renouveau. Cet aspect est particulièrement intéressant à étudier dans le cadre d'une approche socio-discursive qui tient compte de sa médiatisation ainsi qu'à ses emplois multiples et variés renvoyant à la liberté, à la démocratie, à la justice, etc., qu'il a pu exprimer. C'est pourquoi nous allons focaliser sur le sémantisme du terme tel qu'il apparaît dans les éditoriaux en vue d'analyser les contours et les enjeux.

Prenant appui sur les principes que pose Alice Krieg-Planque (2009), nous interrogerons la « formule » en la ramenant à la fois à son contexte de production et celui de sa réception. Alice Krieg-Planque (*ibid.*) s'est intéressée aux différents contextes de productions suivant une dimension heuristique. C'est dans cette perspective que nous étudierons non pas le *hirak* comme mouvement populaire, mais ses retombées à la fois sociopolitiques et linguistiques. À la suite de cette analyse, nous mettrons en évidence ce qui ressort comme éléments permettant de considérer le terme *hirak* comme « formule » en nous intéressant aux seules caractéristiques sémantico-linguistiques. Nous souhaitons, à l'issue de cette recherche, montrer d'une part comment le terme *hirak* s'est transformé en « formule » et, d'autre part, comment son emploi a été à l'origine de plusieurs polémiques dès son apparition au sein du débat public.<sup>1</sup> Les travaux de Krieg-Planque sur la notion de « formule » semblent ainsi appropriés à l'analyse d'une polémique politique et sociale cristallisée autour du concept « *hirak* ». En nous basant sur un corpus restreint d'articles parus dans le quotidien algérien d'expression française *El Watan*, nous voudrions montrer d'une part comment la notion s'est transformée en « formule » et, d'autre part, comment son emploi a été à l'origine de plusieurs polémiques dès son apparition au sein du débat public. Les modèles de « formules » foisonnent dans une multiplicité de domaines et il n'existe certainement pas un modèle préétabli et unique. Ils côtoient des modèles anciens ou encore de tradition récente.

---

1. Le cadre théorique et méthodologique mis en place par Krieg-Planque nous aide à repérer et à analyser, dans un contexte totalement différent, les discours divergents auxquels donne lieu une « formule » qui envahit l'espace public en France ces dernières années, y suscitant une polémique importante : il s'agit de la notion d'immigration choisie ».

## 1. La notion de formule aux confluences d'acceptions universelles et complexes

Dans le cœur palpitant de cette recherche, les modalités d'élaboration de la notion de formule se trouvent être le noyau orthogonal du contenu analytique de notre recherche. Il est à signaler cependant, la complexité de formuler une définition exhaustive, juste et complète, de la notion de formule dont les contours définitoires sont encore flottants.

Dans une forme admise de manière relativement consensuelle, la formule peut être définie comme :

« un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire »<sup>2</sup>

Alice Krieg-Planque a, en prenant appui sur un corpus comme un matériau empirique, établi la définition de la notion de « formule » qui permet de cerner toutes ces acceptions. Pour elle (2009 : 14), la quintessence de ce qu'est une formule réside dans la définition suivante :

« À un moment du débat public, une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par des usages qui l'investissent d'enjeux sociopolitiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une formule : un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dont les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir à un moment donné au sein de l'espace public déterminent le destin — à la fois envahissant et sans cesse questionné — à l'intérieur des discours » (Krieg-Planque, 2009 : 98).

Il devient aisé à partir de cet ensemble définitoire de circonscrire l'objet « formule » à travers ses propriétés constitutives. Ainsi dans la construction de la « formule » :

- Le caractère figé de la formule : par figement, nous entendons une forme significative stable, identifiée comme unité lexicale simple, logique, ou complexe; phrase, expression, etc., d'un caractère tendanciellement figé, ex : « Droits de l'homme ». La stabilité formelle de ces « formules » est assurée par le figement, condition nécessaire à

2. Alice Krieg-Planque, la Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 7.

son existence en tant que telle lui conférant une certaine concision. L'analyse à proprement parler des formules qui ne doit pas être formaliste repose sur les considérations suivantes : des séquences qui peuvent être étrangères à la formule du point de vue morphologique, fonctionnant en contexte; de simples modifications morphologiques ou morphosyntaxiques ou encore, d'apparence phrastique.

- Le caractère discursif de la formule : il est admis que le discours reste l'espace matériel où se manifeste la formule qui scelle ses rapports à une temporalité et à des acteurs sociaux qui les véhiculent et les instituent en tant que telles.<sup>3</sup> La « formule » s'articulera autour de deux propriétés constitutives pertinentes : son référent social et son caractère polémique.
- Un référent social : la « formule » est un référent social. Soutenue et véhiculée par une masse sociale donnée, à un moment donné, elle est une émanation et une cristallisation d'une pensée colportée par un groupe social. L'espace public est de ce fait, la bulle nourricière qui assure et donne forme aux formules impactées par une discursivité foisonnante. Objet essentiellement discursif, la formule est l'incarnation d'une aspiration langagière sociale du moment. Par son biais, les locuteurs sont amenés alors à prendre position, à s'emparer ou non de l'objet au-delà de sa nature matériellement linguistique, référent social prégnant structurant une pensée commune à visée consensuelle et d'une évidence discursive.
- Le caractère polémique de la « formule » : véhiculée par une matérialité linguistique relativement stable, la formule développe un caractère discursif, référent social indéniable, mais aussi un caractère polémique. Du fait de son caractère référentiel à dénomination sociale, d'un dénominateur commun et d'un territoire partagé, la formule est polémique où l'affrontement est rendu possible. Elle implique des enjeux sociopolitiques mettant en jeu les éléments qui fondent notre socialité : les modes de vie, les régimes politiques, les droits, etc., autant d'éléments variés en nature en échos. Du fait de la pluralité de ses enjeux, impliquant une multitude d'intervenants dans la participation au débat, la formule entre dans des polémiques plurielles affluant à la surface des énoncés. Elle peut se concrétiser sous forme d'injonction dans la prononciation ou de refus de prononcer.

---

3. Nous pouvons définir l'évènement comme un fait dans le monde à commenter, une phénoménalité qui s'impose au sujet dans son état brut avant sa perceptibilité et son interprétation.

## 2. Mouvements d'opinion algériens au XXI<sup>e</sup> siècle

Né au lendemain des premières vagues de rassemblements de constatation politique en Algérie, en ce début de l'an 2020, le *hirak* est au fronton de cette mouvance mobilisatrice de l'élan public s'insurgeant contre la dictature de Bouteflika pour un cinquième mandat déclenchant du fait de cette envolée populaire des réclamations de renouveau et de respect de la volonté populaire. Cette effervescence désignée symboliquement par *hirak* est en adéquation avec l'essence même de son étymologie arabe qualifiant tout mouvement à caractère vivace et agité. Sous cette férule, les espaces publics vont être politiquement investis en grandeur nature, en un temps assez prépondérant. Il reflète une nouvelle situation politique et une dynamique sociale, reflet d'un changement dans la société algérienne et d'un certain état d'esprit marqué par l'espérance et l'enthousiaste dans

«des rapports régulés par des normes sociales et culturelles qui prennent parfois des formes plus ou moins rigides selon les éventualités et une hiérarchisation de l'espace liée aux pratiques» (Habermas, 1975 : 123).

En occupant l'espace public, le *hirak* emporte l'adhésion de tout le peuple, investissant l'ensemble du territoire algérien devenant ainsi un lieu de rencontres citoyennes aspirant au changement du régime. Cet investissement de l'espace public est désigné par Habermas «d'opinion publique de la plèbe» témoin d'une mutation sociale et politique profonde caractérisant la scène algérienne, entraînant des débats où les postures sont parfois divergentes ou convergentes, parfois passionnelles et actualisant des appréciations diverses sur la situation politique de l'Algérie. De cette situation, la rue devient l'expression de cette mouvance de mobilisation et de contestation. Habermas qualifie à juste mesure l'ampleur politique et sociale de cet élan d'aspiration nationaliste et patriotique contre un régime «semi-autoritaire, où

«les aspirations pour le changement du régime et les réformes politiques, résumés dans le slogan "système dégage", font des espaces publics des lieux d'enjeux politiques majeurs». (Habermas, 1975 : 154)

Toutefois, ces lieux sont parfois instrumentalisés par des partis politiques pour des raisons idéologiques, et donc sans lien avec les objectifs affichés lors du début du *hirak*.

Cette mouvance porte, à notre avis, les germes d'un combat d'idées, mais qui se manifeste comme une révolution du sourire (Acherchour, 2019), signe

d'un grand changement dans les comportements politiques des Algériens. Cette révolte pacifique, mais vaillante devait certes entraîner la production de signes, de symboles, de langages. Ce mouvement, né à la charnière de l'histoire moderne de l'Algérie qui, depuis sa naissance, a résisté à toutes sortes de tentatives visant son étouffement, mérite une place dans l'histoire politique de l'Algérie. Grâce à cet élan, le phénomène politique *hirak* allait nourrir une vie intellectuelle, sociale et politique intense à l'origine d'une remarquable prise de conscience. Cet élan sera également illustré par des choix opérationnels en matière de production littéraire et artistique avec des contributions remarquables à forte quête de renouveau.

Pour une meilleure compréhension du sujet, il est nécessaire dans le cadre de ce travail d'orienter une partie de nos recherches vers la genèse de ce mouvement non structuré afin de mettre en lumière le contexte spatio-temporel à l'intérieur duquel a évolué cette mouvance. L'analyse d'un discours exige une méthodologie d'approche qui consiste à identifier l'époque, l'homme, la société, les conditions dans lesquelles s'est mû l'élan contestataire, et cela, afin de comprendre le combat politico-social et intellectuel des Algériens sous la férule du *hirak*. Il sera question à la fois de l'étude de l'unité discursive et par contraste le procédé de construction discursive nous permettra de mieux comprendre la place qu'occupent les unités discursives dites « formule » dans le discours, voire le sens qui en découle. C'est particulièrement à travers la presse algérienne et d'un flot impressionnant de productions journalistiques se rapportant à la formule *hirak* qu'on peut aisément qualifier de littérature aux vues de l'ampleur de la production et des différents regards portés à ce mouvement. Dans le souci d'étudier le *hirak* en tant que « formule » à la fois linguistique discursive et idéologique, et dans la quête constante de répondre à notre problématique, il était utile de rassembler un corpus, tiré de la presse algérienne, particulièrement le quotidien El Watan. L'enquête a considéré un an de production journaliste et la collecte des articles s'est effectuée du 22 février 2019 au 22 février 2020, en fichier numérique. Il s'agit d'un corpus composé d'extraits d'énoncés mettant en évidence des éléments significatifs en lien avec notre objet d'étude. Ce choix est fondé en effet sur le principe de la significativité et non celui de la représentativité. À ce propos, nous sommes orientés vers l'approche qualitative, la mieux appropriée pour notre étude, s'articulant autour d'une analyse basée sur une sélection d'échantillons que nous avons opérée autour des occurrences ensuite l'analyse des données qui consiste à dégager les tendances récurrentes du matériel collecté. Pour une finalité analytique pertinente, nous avons introduit la somme d'articles



sélectionnée dans le logiciel Lexico 3 pour fixer le nombre d'occurrences de la formule «*hirak*» et nous permettre par là même de jeter un regard sur la période véhiculant les récurrences de ladite formule par l'instance journalistique. C'est une manière de faire qui va nous aider à sélectionner et à décrire les éléments nécessaires pour une meilleure compréhension de la formule.

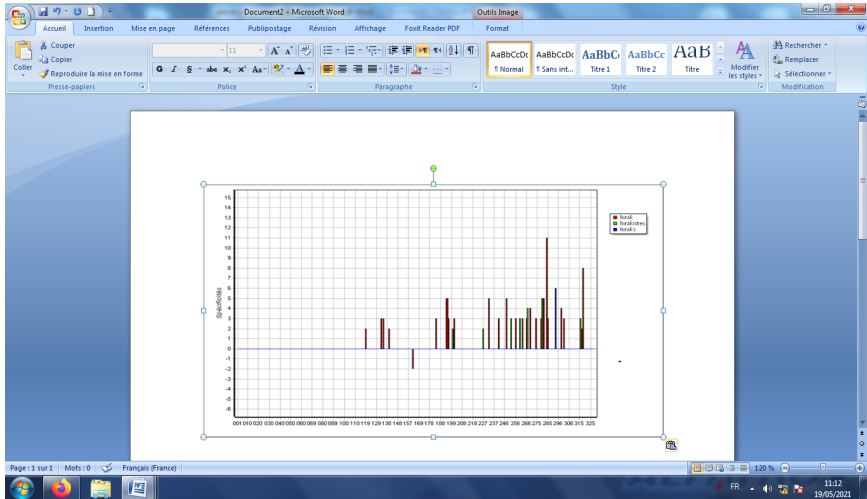


Figure N° 1. Les récurrences liées à l'emploi de la formule «*hirak*»

Le graphique fait l'état de la tendance générale de la fréquence des occurrences liées à l'emploi de la formule *hirak*, mais aussi à d'autres formes; *hirakiste* ou encore *hiraks* au pluriel, et leur mouvance dans les articles de presse allant de la période du 22 février 2019 au 22 février 2020.

On constate tout d'abord que l'occurrence *hirak* est d'une progression supérieure, nettement perceptible et augmente au fil de son utilisation dans le temps, plus réticente au début, mais d'un engouement certain à partir des premiers mois de sa lancée. Ensuite, les chiffres nous montrent l'ampleur du phénomène croissant et son emploi dans la presse algérienne de manière régulière faisant l'état d'un véritable phénomène grandeur nature soutenu par les instances journalistiques. Enfin, on peut voir l'écart dans l'usage dans la première période signifiant une forme de distanciation ou de recul par rapport à l'événement qui s'amplifiera au fil de son évolution. Le graphe nous montre donc l'évolution de la formule *hirak* dans l'emploi journalistique, témoin d'une implication et d'un changement soutenu par l'instance médiatique.

### **3. Formules d'usage au cœur des grands débats pour le renouveau**

Par cette expérience inédite dans l'histoire de l'Algérie, tant par le militantisme déterminant de ses acteurs que par l'envergure de son élan contestataire ayant eu de ce fait, pignon sur le pouvoir politique en place, il est intéressant de comprendre l'élan mobilisateur de ses figures citoyennes fabriquant l'espace public à l'intérieur duquel elles se constituent en tant qu'acteurs sociaux, mais aussi, en référent social mobilisateur des consciences, interpellant les contours d'une refondation d'un état de droit, définissant le sens du bien commun. Cette participation citoyenne, par les performances publiques des citoyens algériens, se constitue aisément en référent social, car elle procède d'un salutaire souci de soi à une déconstruction du discours officiel tentant de freiner ses ambitions.

Cette prise de conscience, alimentée par une maîtrise de soi, s'inspire des «luttés de la dignité», d'une expérience encore vivace dans l'esprit de la population, pour signifier une rupture de ban avec des figures avilissantes d'un système avili d'asservissement, rejeté par la masse sociale, aspirant à une représentation valorisante de soi entrant dans le processus de formation à profil politique, d'une part. D'autre part, les mobilisations citoyennes estampillent le référent social, car elles permettent une existence politique ouverte sur les débats du droit commun, permettant ainsi, la construction d'un monde commun. Au-delà de ces paramètres, la fierté retrouvée et le bonheur de partager ensemble une action commune émancipent l'action politique. Le *hirak* en tant que référent social redéfinit les paramètres de la collectivité, la libération des voix et met en lumière le pluralisme d'une société qu'on a tendance souvent à uniformiser tacitement.

#### **3.1. Le hirak : une formule figée saisie dans ses usages**

Le figement est un concept qui met l'accent sur le degré de liberté entre les combinatoires co-occurentes constituant l'expression figée. Dans l'exemple : «Rien ne saurait les décourager, pas même le drame qui s'est déroulé avant l'ouverture du concert du rappeur Soolking, considéré par beaucoup comme le porte-voix du *hirak*»

La notion de figement est un phénomène linguistique multidimensionnel, puisqu'il est analysable du point de vue syntaxique, sémantique et lexical. Vu qu'environ un tiers d'un texte est composé d'expressions figées, il n'est pas possible d'ignorer la portée de la combinatoire figée dans les langues. Ainsi, nous avons illustré les différents critères linguistiques qui décrivent les structures figées, à savoir la compositionnalité des constituants, la

polylexicalité et le blocage des paradigmes sémantiques et syntaxiques. Les extraits ci-après (extrait 1 et 2 et 3) illustrent cet état de fait :

Extrait 1 : Le hirak, telle une vague impétueuse

Extrait 2 : Le refus catégorique du pouvoir réel, incarné par le commandement militaire, d'aller dans le sens des revendications du hirak.

Extrait 3 : Des magistrats ont, certes, déclaré leur adhésion au hirak et affiché la volonté de juger désormais au nom du peuple, et seulement au nom du peuple, dont ils tirent leur autorité.

Dans ces trois extraits la formule «*hirak*» est à la fois prise dans des unités phraséologiques «le hirak, une vague impétueuse», «revendications du hirak», et «adhésion du hirak» et productrice de formes stabilisées liées directement au contexte dans lequel se déroulent ces manifestations hebdomadaires. Dès lors, la formule «*hirak*» pourrait être une des catégories d'analyse privilégiées pour appréhender les discours à travers les différentes formes de figements que les instances médiatiques modèlent et font circuler.

Cependant, ce phénomène est trop complexe pour que nous puissions établir une hiérarchie absolue du degré de figement et la variété de critères mentionnés pour l'analyse des structures figées n'est pas à prendre pour une vérité exacte : il faut tenir en compte que les critères d'identification du figement opèrent toujours dans un continuum. Pour conclure, le figement est loin d'être un phénomène marginal ou exceptionnel : au contraire, c'est un phénomène universel et culturel, mais «en tant que phénomène universel [il] reste singulier, propre à chaque langue, même si l'on peut établir des rapprochements syntaxiques ou sémantiques entre les langues» (Mejri et Anscombe, 2011 : 394).

Au-delà du référent social que nous venons de présenter, chacun des documents a recours, pour exprimer un sentiment de figement, à des moyens spécifiques dont il est parfois le seul utilisateur. Faute de place, nous renonçons à illustrer ici ces moyens rares et dispersés comme la compositionnalité des constituants, la polylexicalité, etc. Dans tous les cas, qu'il ait recours à un mode d'expression qu'il partage avec d'autres, ou qu'il emprunte des voies plus singulières, chacun pose manifestement le figement au cœur de son propos : en étudiant notre corpus, l'analyste est frappé par la place importante que ces textes accordent à la formule de «*hirak*».

### **3.2. Le caractère polémique : l'essor d'un langage renouvelé**

Conformément aux observables traditionnellement dégagés, nous tentons l'analyse de la formule hirak d'un caractère polémique comme un dispositif

discursif articulant l'identification d'un adversaire; le pouvoir politique en place sous la férule de l'ancien Président de la République A. Bouteflika, et sa décrédibilisation par des tenants d'un contrepoids politique en effervescence constituant le peuple algérien. Dans un cas comme dans l'autre, le caractère incarné des points de vue et le jeu référentiel qu'il permet dans le choix du mode de désignation, à travers la floraison de messages formulés sur la scène publique, favorisent les deux : la sélection d'une cible et la spectacularisation.

Dans l'opération polémique, la prise à partie d'un adversaire (en s'adressant directement ou non à lui) ne serait finalement qu'instrumentalisée au profit d'une mise en spectacle, faisant du public médiatique le témoin d'une attaque. La formule de « *hirak* » et l'ensemble des dérivés qui en découlent, donnant l'image d'une véritable littérature et une matrice indéniable de fabrique de terminologies figées par leur circulation dans l'espace et le temps, sont loin d'être avares en procédés de disqualification et de décrédibilisation de toute sorte, et ceux-ci peuvent sans peine être rangés sous l'étiquette générale « d'engagement conflictuel des personnes par les discours tenus ». Face à la diversité des pratiques, nous nous contenterons de relever cet exemple qui semble conforter cette situation :

« La fitna, que les professionnels pyromanes ont tenté d'allumer pendant toute la semaine en instrumentalisant la mort du chef d'État — major Ahmed Gaïd Salah et en envoyant des baltagua en découdre le vendredi avec les hirakistes, n'est qu'une énième misérable tentative ».

L'extrait de notre corpus ne se limite pas à rendre manifestes des formes traditionnellement rangées dans le discours polémique. De fait, il fait plus que témoigner d'un engagement disqualifiant et/ou décrédibilisant d'un adversaire face à un tiers, car il montre aussi une résistance : l'adversaire devenu la cible d'une attaque<sup>4</sup> ne se laisse pas faire. En d'autres termes, il sanctionne le mouvement argumentatif de l'attaquant, il rend manifeste l'évaluation qu'il fait de la conduite à laquelle il assiste. L'analyste n'a en ce sens pas à « prendre position », pour reprendre les termes de Plantin. Il lui suffit de recueillir les traces d'une orientation des participants vers le caractère « déjà » évalué d'une forme, en l'occurrence les traces d'une polémique.

Ainsi, si le caractère « polémique » ou de « polémiquer » apparaît dans les extraits sélectionnés, l'orientation discursive et interactionnelle des locuteurs vers la production de divers jugements polémiques garantit la présence d'une forme communicationnelle. Ainsi, ce qu'on a pu identifier comme

4. Il peut également s'agir d'un tiers prenant sa défense

action polémique, définie par la présence d'une attaque (disqualification et/ou décrédibilisation) produite, face à un tiers, par un débattant à l'encontre d'un autre, ne passe pas inaperçu. Ainsi, par la reprise des mêmes énoncés chacun accuse l'autre d'enfreindre les règles de l'argumentation et du débat et par conséquent de polémiquer, et c'est particulièrement dans ce contexte, à grande charge polémique que se figent les formules, le *hirak* dans notre cas, comme le montre l'exemple suivant :

«Tebboune aura d'emblée deux alternatives urgentes<sup>5</sup> : dialoguer avec le hiraq ou le combattre, entreprendre des mesures d'apaisement ou appeler à la répression de tout mouvement populaire revendicatif, libérer les champs politiques et médiatiques, ou museler toute velléité d'aspiration à la démocratie? Le hiraq est aujourd'hui un mouvement puissant qui s'est radicalisé au fil de la rigidité quasi brutale de Gaïd Salah et de son aréopage, lesquels n'ont offert aucune alternative politique viable aux revendications de millions de protestataires». (El Watan, 22 juillet 2019)

L'ensemble des éléments soulignés dans cet exemple démontre la charge sémantique des mots utilisés par le journaliste rendant la formule de «*hirak*» une formule polémique.

#### **4. La «formule» : Une matrice sémiotique discursive pour une multiplicité d'usages**

La condition d'existence d'une formule tient à ses conditions de réceptions, et c'est l'anticipation de sa réception qui va conditionner sa production qui plus est, la circulation de formules participe largement de leur processus de figement. La stabilisation d'une formule dépend de sa circulation et cette stabilisation correspond à une forme de cristallisation des enjeux traversant l'espace public. Dans ce processus légitimant l'utilisation du terme «*hirak*», on distingue une mise en discours d'un phénomène d'emprunt discursif. La formule «*hirak*» est donc l'importation d'une pratique dans un champ de la communication et même de la politique. L'emprunt se manifeste par la convocation de références historicisées communes, autour des principes des droits et des libertés communs, dont l'évocation sert de caution juridique, puis d'une espérance de renouveau et la quête du changement qui illustrent la portée sémantique du terme «*hirak*». Ces discours sont aussi traversés par des références à de grandes luttes qui servent de cautions mémorielles. Cette phase se prolonge par l'intégration dans le processus créatif d'acteurs qui

5. On ne notera pas ici l'usage quelque peu étonnant du mot «alternative». Une alternative offre toujours deux possibilités, le mot double ici pour le moins fautif.

auparavant en étaient tenus éloignés : experts, citoyens, collaborateurs, etc. Aussi, la formule de *hirak* correspond à un processus discursif d'adaptation et de réappropriation de la parole par le champ du militantisme citoyen revendicatif.

On note en ce sens une inflation lexicale avec la création de nouveaux syntagmes. L'émergence d'un champ lexical dérivé de la formule *hirak*, *hiraks*, *hirakiste*, etc., est constitutif de ce concept. En tant que pensée, il s'adapte à des situations différentes et c'est aux acteurs que revient la tâche d'en déterminer les contours pertinents pour leurs pratiques. Leurs discours visent souvent une légitimité « conséquentielle » où les réalisations de l'organisation sont montrées comme preuve d'un savoir-faire.

Par sa conflictualité discursive, le *hirak* correspond à la notion de formule proposée par Alice Krieg-Planque (2009). Même si, contrairement aux formules qu'elle analyse dans ses travaux, il s'agit là d'un syntagme qui circule avant tout dans des espaces publics et assez peu dans le débat public, on retrouve un « procès d'acceptabilité » sur « une unité qui signifie quelque chose pour tous en même temps qu'elle devient l'objet de polémiques ». Le paysage discursif qui se dessine ici est un paysage conflictuel parce que concurrentiel.

Les extraits ci-après (extrait 1 et 2 et 3) illustrent le fait que la formule « *hirak* » renvoie à du discursif. Son unité d'observation est le discours qui n'est autre que l'ensemble de productions langagières situées.

Extrait 1 : Un compromis politique entre la classe politique, le *hirak* et le pouvoir est — il possible après 5 mois de dialogue par la rue qui a charrié dans son sillage des ressentiments et un lourd déficit de confiance du fait des manœuvres du pouvoir?

Extrait 2 : Les Verts, le *hirak* et la liberté

Extrait 3 : Le *hirak* est entré dans les mœurs de la société algérienne, il est son émanation et en même temps son protecteur.

La dimension discursive de la formule « *hirak* » dans les trois passages extraits de notre corpus fonde son rapport à cet espace/temps qui n'est autre que l'ensemble du territoire algérien et les marches des vendredis à des acteurs sociaux à savoir le peuple et les instances qui couvrent les événements. Le « *hirak* » en tant que formule n'existe pas en elle-même, mais en relation avec des acteurs qui la portent, et avec des événements qui la favorisent. Par exemple, l'extrait 3 est très significatif du point de vue de ce qu'apporte la formule « *hirak* » comme signification nouvelle aux événements. Le mouvement cesse d'être une action adverse pour épouser les contours

sémantiques d'un mouvement porteur d'une mission protectrice du peuple algérien. Ce glissement efface la négativité supposée de la révolution et lui dessine les contours d'une charge sémantique inverse.

On retrouve la volonté de manifester un positionnement singulier sur une méthodologie : mise en avant du caractère militant vaillant, positionnement sur la scène politique, rejet, proposition d'alternatives, etc. L'enjeu est la détermination de la capacité des acteurs, à adopter une position de surplomb par rapport à une politique réelle orientée sur l'avenir et la modernité, tout en respectant les grandes lignes du droit universel et des libertés communes, à partir de laquelle ils pourront légitimement être reconnus comme détenteurs de la bonne vision. La formule «*hirak*» par sa mise en circulation dans les discours est le révélateur discursif d'une légitimité par la distinction qui est paradoxalement un moyen de se mettre en conformité avec les attentes de la masse citoyenne. Enfin, ces discours véhiculant la formule «*hirak*» s'appuient sur une idéologie particulière de la communication qui en fonde la légitimité morale dans un système de normes et de valeurs sociales. En toile de fond, on retrouve en premier lieu l'innovation comme motif principal. Elle n'est pas convoquée comme un champ de possibles, mais plutôt comme un impératif de transformation radicale. Le *hirak* puise sa légitimité dans sa capacité à produire de la «disruption», ce qui indique en creux un décalage important entre ce que sont les acteurs visés et ce qu'il devrait être. Il ne faut pas simplement produire différemment, mais «changer de mentalités».

## Conclusion

Dans cette contribution, nous avons eu à disséquer le *hirak*, sa nature, ses causes profondes, ses potentialités et ses enjeux d'avenir, mais aussi l'autre protagoniste, le pouvoir politique. Il y a matière à s'interroger sur l'état des rapports de force entre les deux et sur leur évolution. Questions essentielles, objet de notre recherche et élément d'une nature exceptionnelle de par ses manifestations, articulations et images pacifiques d'une volonté affichée d'aller vers l'avant en aspirant au renouveau, pour expliquer ce foisonnement d'idées éclatant sous la fêrule du *hirak* et ses aspirations légitimes formant depuis quelques mois une véritable force politique incitant un réel débat politique en Algérie alors que pour leur part les régimes autoritaires, dont celui de l'Algérie, sont incapables de se réformer eux-mêmes pour donner naissance à des régimes démocratiques. Mais ce n'est pas pour autant que l'on peut exclure toute possibilité de compromis entre un mouvement populaire et un régime autoritaire. Le *hirak* reste cet indicateur marquant dans ses passages l'impasse politique dans laquelle sévit le pays depuis un

certain nombre d'années et à la reconstruction de la façade démocratique du régime autoritaire libéral, voire ultralibéral, à tout entreprendre pour gagner la bataille de la transition, à militer pour instaurer une démocratie réellement populaire, à renouer avec une politique de développement souverain.

Le « *hirak* », entendu comme formule a conduit à l'élaboration de slogans à caractère politique et humoristique lors des marches hebdomadaires qui ont marqué l'espace public algérien est de nature à interpeller plusieurs disciplines dont particulièrement celles rattachées à l'analyse du discours. L'acte de parole, par la mise en mots et en discours du « *hirak* », révèle que la mobilisation des ressources de contestation et l'occupation de l'espace social sont un marquage symbolique de l'espace entendu comme un espace discursif. Ainsi, par cette mobilisation ce qui est recherché n'est pas la visibilité sociale, mais l'action. Les articles que nous avons analysés portent une dimension de l'action à travers la force illocutoire de la formule « *hirak* ». Cette formule est un acte contestataire qui a pour ambition de freiner l'action entreprise par le pouvoir politique, lequel cherche à imposer une réponse, refusée par les manifestants, articulée autour de revendications du « *hirak* ». Elle représente par ailleurs, une forte dimension de l'action, celle de l'affirmation d'une identité. Sur ce point précis, nous constatons qu'il existe une double dimension dans cette affirmation identitaire. La première concerne une identité culturelle qui était sujette à manipulation de la part du pouvoir politique et n'a pas manqué de créer des clivages au sein du *hirak*. La seconde dimension est celle de l'identité citoyenne, laquelle semble constituer la trame du mouvement.

Nous pouvons authentifier, à l'issue de cette proposition d'analyse, que le figement dans la formule *hirak* est impliqué dans des considérations d'ordre linguistique, une manière de dire, mais aussi d'ordre culturel impliquant une charge à la fois émotionnelle et historique d'un vécu aux couleurs patriotiques. Le *hirak*, foisonnant entre expression libre et néologique, est ainsi, une formule pleinement intégrée dans le système de la langue. Sur le plan linguistique et conformément à ce qui est amorcé par Alice Krieg-Planque, la formule « *hirak* » est clairement définie par les contraintes qui limitent sa morphologie et des composants sémantiques. Il reste cependant largement imprégné des marquages textuels et paratextuels formant le contexte de sa réalisation conformément au regard de Krieg-Planque et des articulations de notre corpus, la formule « *hirak* » peine dans certains cas à exercer le pouvoir d'interpellation inhérente formulée dans ses revendications contestataires, du fait de l'absence de reconnaissance de l'identité citoyenne par le pouvoir



politique. Certes, ils ont réussi à interpeller l'ordre social et à fédérer les actions des manifestants. L'indicateur de cette hypothèse est la forte reprise dans les temps qui courent, alors que le pouvoir politique annonçait son essoufflement. Si la formule *hirak* en tant que mouvance effective acheminée par des idées et des actions que représentent entre autres les slogans n'a pas encore abouti, il n'en demeure pas moins qu'ils ont réconcilié les Algériens avec une certaine discursivité sociale par l'arrangement d'un nouvel espace public autonome. Il dépend maintenant des acteurs et leaders du mouvement de déconstruire davantage le système normatif sur lequel repose le discours dominant pour la réussite du performatif social.

## Bibliographie

- Acherchour, E. *et al.* (2019). *La révolution du sourire*. Tizi-Ouzou, Frantz Fanon.
- Adam, Jean Michel. 2011. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin.
- Bonafous, S, Fiala, P et Krieg-Planque, A. 1996. « Les médias dans le conflit yougoslave », in *Mots*, n° 47, pp.
- Charaudeau, Patrick. 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris. Nathan/Institut national de l'audiovisuel Coll. « Médias-Recherches ».
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique. (dir.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Charaudeau, Patrick. 2003. « Les médias, un manipulateur manipulé », in *La manipulation à la française*, Ed. Economina.
- Charaudeau, Patrick. 2006. « Discours journalistique et positionnement énonciatif. Frontières et dérives », *Semen*, n° 22 [en ligne]
- Charon, Jean-Marie. 2007. « les journalistes et leur public : Le grand malentendu ». Paris, Vuilbert (comprendre les médias).
- Cornu, Daniel. 2009. « Journalisme et vérité » l'éthique de l'information au défi du changement médiatique. Genève, Labor et Fides. Coll. Le champ éthique.
- Habermas, Jürgen. 1975. *L'espace public*. Payot, Genève.
- Habermas, Jürgen. 1992. « L'espace public, 30 ans après », in *Quadri*, n° 18, Automne 1992. Les espaces publics. pp. 161-191.
- Krieg-Planque, Alice. 2009. *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Krieg-Planque, Alice. 2003. *Purification ethnique. Une formule et son histoire*, CNRS éditions.
- Krieg-Planque, Alice et Oger, Claire. 2008. « Analyse des discours et des pratiques langagières : quel apport pour les SIC? », in *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 3 Bordeaux. Société Française Des Sciences de L'information et de la Communication.
- Krieg — Planque, Alice. 2012. *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.

Maingueneau, Dominique. 1997. *L'analyse du discours*. Paris, Hachette.

Maingueneau, Dominique. 2012. *Analyser les textes de communication*. Armand Colin.

Mejri. S et Anscombe J. — C. 2011. *Le figement linguistique : la parole entravée*, Honoré Champion.

Moirand, Sophie. 2007. *Les Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF (linguistique nouvelle).

---

## Résumé

---

Le travail ci-dessus présenté porte essentiellement sur la notion de «formule» en tant que phénomène linguistique, surgissant souvent au gré des grands événements qui impactent de par leur ampleur le monde. Porteuse d'une symbolique linguistique bien articulée et d'aspiration plurielle, tenant compte du contexte d'émanation, suscitée par des revendications d'une ferveur outre mesure. Cette contribution met en évidence dans une approche analytique discursive, la nature et les articulations ayant motivé l'immersion dans le langage commun des formes ou créations linguistiques d'usage revendicatif, désignées communément par «formule», objet de notre étude, et leur autonomie linguistique significative dans le contexte précis du mouvement contestataire algérien. Dans le contexte précis de cette démarche, nous opterons, à l'aide d'une analyse discursive, pour les travaux d'Alice Krieg-Planque articulés davantage autour des contextes d'émanation impactés par les grands événements d'opinion.

---

## Mots-clés

---

Événement, formule, Algérie, Discours contestataire, Analyse du discours

---

### مستخلص

يركز العمل المعروض أعلاه على مفهوم «الظاهرة اللغوية»، التي تنشأ غالبًا عند وقوع الأحداث الكبرى التي يكون صدى تأثيرها على نطاق العالم. والتي تحمل رمزية لغوية مفصلة جيدًا وطموحات متعددة، مع مراعاة محتوى الانبثاق، المبني على مطالبات ذات حماسة معتبرة. تم تسليط الضوء على هذه المساهمة في نهج تحليلي استطرادي، حيث حفزت الطبيعة والتعبيرات على الانغماس في اللغة المشتركة للأشكال أو الإنشاءات اللغوية من الاستخدام المطالب به، والمحددة بـ «الصيغة»، والتي هي موضوع دراستنا، واستقلاليتها الذاتية لغويًا المعبرة في السياق الدقيق للحركة الاحتجاجية الجزائرية. وفي الموضوع المحدد لهاده الخطوة، سنختار، بمساعدة تحليل استطرادي، أعمال Alice Krieg-Planque المفصلة حول محتويات الانبثاق المتأثرة بأحداث الرأي الكبيرة

---

### كلمات مفتاحية

---

الحدث، معادلة، الجزائر، الخطاب الاحتجاجي، تحليل الخطاب

---

**Abstract**

---

The work presented below focuses on the notion of “formula” as a linguistic phenomenon, often appearing at the mercy of major events which impact the world by their magnitude. Carrying a well-articulated linguistic symbolism and plural aspiration, taking into account the context of emanation, aroused by claims of undue fervor. This contribution highlights in a discursive analytical approach, the nature and the articulations having motivated the immersion in the common language of the linguistic forms or creations of protest use, commonly designated by “formula”, object of our study, and their significant linguistic autonomy in the precise context of the Algerian protest movement. In the precise context of this approach, we will opt, with the help of a discursive analysis, for the work of Alice Krieg-Planque articulated more around the contexts of emanation impacted by major events of opinion.

---

**Keywords**

---

Event, Formula, Alegria, protest discourse, discourse analysis